

Burundi : électeurs nombreux pour un vote à huis clos

RFI, 20-05-2020 Au Burundi, c'est un triple scrutin capital qui est en cours ce mercredi 20 mai 2020. En effet, ces opérations de vote pour une présidentielle, des législatives et des communales (municipales) sont capitales pour l'avenir du pays. Signe de l'engouement, les électeurs ont voté nombreux à voter depuis ce matin, surtout dans les zones rurales où de longues files d'électeurs étaient formées avant l'heure d'ouverture des bureaux de vote à 6h00.

Une fois dans le bureau de vote, chaque électeur a droit à trois bulletins et notamment un bleu pour la présidentielle, qui a clipsés les deux autres scrutins. En effet, c'est un vote qui est supposé tourner la page Pierre Nkurunziza, qui vient passer 15 ans au pouvoir. Cette élection met donc aux prises son dauphin et favori du scrutin, le généraliste Ndayihimiye, et le principal opposant burundais, Agathon Rwaswa, même si beaucoup de spécialistes estiment que c'est une « élection jouée d'avance ». L'ombre du président Nkurunziza devrait planer pendant longtemps au-dessus de son successeur, surtout si c'est son « héritier » qui est élu comme beaucoup s'attendent. Il restera au centre du que guide suprême du patriotisme au Burundi et président du Conseil des sages, l'organe de direction du parti au pouvoir. Enfin, les électeurs ont également eu droit à un bulletin vert pour les législatives et un rouge pour l'élection des conseillers communaux. Ce sont ces derniers qui liront dans deux mois la chambre du Sénat au suffrage universel indirect. Pas de mission d'observation électorale Et ce mercredi, les Burundais votent à huis clos. Fort de sa souveraineté, le gouvernement a refusé sur le territoire toute mission d'observation électorale, qu'elle soit de l'Union africaine ou de l'Union européenne. Il n'y a également pas d'observateurs nationaux indépendants. Une mission catholique voulait déployer un observateur dans chacun des 14 665 bureaux de vote, elle n'a eu droit qu'à 3 000 observateurs soumis à des restrictions. Enfin, tous les médias burundais, privés et publics, ont été pratiquement obligés de faire une couverture commune, soumise à des règles strictes et pilotée par le ministre de la Communication. Mais le gouvernement burundais n'en est pas resté là, les mesures de contrôle se sont multipliées. Le pouvoir burundais a interdit, par exemple, de prendre des photos ou des vidéos dans les bureaux de vote, il a également interdit à la population de rester sur place pour assister au dépouillement. Du coup, il est difficile de vérifier les nombreuses accusations sur des fraudes massives en cours, surtout dans les milieux ruraux. Difficile aussi de vérifier l'arrestation de mandataires du parti d'opposition CNL et d'autres chassés par dizaines des bureaux de vote ou encore des bourrages d'urnes. La tâche est autant plus difficile que le gouvernement a coupé depuis l'aube les réseaux sociaux, et des années le meilleur réseau d'alerte au Burundi, et qu'il n'a accordé aucun journaliste étranger.